

PAR COURRIEL

Québec, le 22 décembre 2015

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. 0101-246

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 14 décembre 2015 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) :

« les statistiques de pêche journalière pour les plans d'eau suivant de la réserve faunique Mastigouche : lac Biro, lac Court, lac des Mûres, lac Sanglier et lac Perdu pour la saison 2014.

Pour chacun de ces plans d'eau et pour chaque jour de la période requise, je désire obtenir les données suivantes : Date, nombre de prises, poids total des prises, nombres de pêcheurs, heures de pêche. »

Vous trouverez ci-joint un document répondant à votre demande.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale

« original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Statistiques
Avis de recours